Quarante-troisième Année. — N° 193 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MARDI 12 JUILLET 1898.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing. . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . Six mois . 26 fr. . Un an. . 50 fr.
Autres Départements — Pas-de-Calais — Somme — Aisne . . . . . Trois mois. . 15 fr.
Pour les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, Grande-Rue, 71. - Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 11 JUILLET 1898

ÉTIÉVANT GRACIÉ

C'est décidé, c'est même officiel, mais cela ne s'explique pas très facilement.

Etiévant bénéficie d'une mesure de clémence parce qu'il est beaucoup plus intelligent et plus instruit que ne sont d'ordinaire les assassins. Est-ce que ces deux raisons n'augmentent pas sa responsabilité et ne devaient pas, au contraire, faire écarter toute idée de grâce?

On ne condamne pas les fous; on use d'indulgence envers les malades et envers les individus trop deshérités et trop faibles. Il s'ensuivrait donc que la sévérité est proportionnée à la vigueur morale du coupable. Or Etiévant a la tête solide. Il possède d'ailleurs des principes philosophiques et scientifiques qu'il expose avec clarté et d'une manière intéressante. Il a tué, de parti pris et de propos délibéré, pour avancer la désorganisation de cette société qu'il désespère d'améliorer.

Devant la cour d'assises, il a, sans excentricité et sans bravade, infligé à la justice une humiliation terrible. Le président s'est trouvé interloqué par cet assassin qui, renversant les rôles, le soumettait à un interrogatoire et lui demandait quelle est l'origine des lois sociales. — Coupez-moi le cou, si vous voulez, mais dites-moi où vous avez pris le droit de me punir? — L'accusé répétait obstinément cette question, qui demeura sans réponse.

Aujourd'hui, par le décret de grâce, le pouvoir public semble reconnaître qu'il est, en effet, désarmé et qu'il ne sait pas du tout en vertu de quel droit il infligerait la peine de mort à Etiévant.

Punir! Punir! Le mot n'a plus de sens pour la société moderne. Celle-ci déclare qu'elle se contente de se défendre, soit, mais elle a l'air de se défendre très mal.

Si l'intelligence et l'instruction, loin d'aggraver la faute, sont des titres à l'indulgence, il ne fallait pas guillotiner Henry, ni Vaillant, qui avaient puisé leurs théories dans des livres. On n'aurait même pas dû condamner à la rélégation perpétuelle le prodigieux Allmayer, qui avait positivement le génie du vol.

Donc pourvu qu'il ait appris un peu de philosophie, de mathématiques ou de chimie, un anarchiste peut crever le ventre d'un sergent de ville et puis éviter l'échafaud! C'est évidemment un système propre à développer le goût des études.

Par exemple, les sergents de ville penseront sans doute qu'ils seraient bien bêtes de risquer leur vie pour protéger un monde qui les abandonne si volontiers. Ils n'ont pas besoin de défendre la société mieux qu'elle ne se défend elle-même. Du fond de son cachot, Etiévant va continuer de la braver et de l'humilier en écrivant des lettres qui deviendront des articles de certains journaux.

Si les sergents de ville ne sont pas contents!

Eugène Tavernier.

ENTRE HOMMES DE PROIE

On sait que le trop fameux baron de Reinach fut soupçonné d'avoir voulu faire assassiner le non moins trop fameux Cornélius Herz, qui le faisait chanter si cruellement, connaissant ses cadavres, que le baron prit le parti d'échapper par la mort à la serre implacable de son frère en Panama. M. Joseph Montet fut mis au courant de cette ténébreuse affaire par une aventure bizarre, qu'il a déjà racontée et qu'il rappelle aujourd'hui :

« Un jour, deux ans au moins avant la mort du baron de Reinach, un personnage singulier vint, au journal que je dirigeais alors, me rendre visite. C'était un homme de petite taille, au regard curieux et fouilleur, d'une surprenante acuité. Il me raconta son histoire. Agent de la Compagnie interocéanique de Panama, quelque peu policier sur le Panama Rail-Road, il avait été remercié pour des raisons qu'il faisait, mais qui semblaient grosses de griefs contre la Compagnie. Sans ressources sur le pavé de Paris, il venait d'être l'objet de propositions singulières. Il s'agissait de tuer un homme pour le compte d'un autre. La chose devait se passer dans un hôtel des environs de la Madeleine, dans une rue que j'aurai suffisamment désignée en disant qu'elle était située entre la rue d'Anjou et la rue Tronchet.

» Je pris quelques notes là-dessus après le départ de cet homme. Je ne les ai pas sous la main. J'écris cet article loin de Paris, sur la lecture d'une dépêche Havas annonçant en trois mots la mort du docteur Herz. Je ne puis donc, en fait de documents, consulter que ceux qui sont logés en un coin de ma cervelle. Je ne sais plus — au bout de huit ans, ce défaut de mémoire est sans doute excusable — si c'était pour le compte du docteur Herz qu'on devait tuer le baron de Reinach ou pour le compte du baron de Reinach qu'on devait tuer le docteur Herz. Mais ce que je peux certifier, c'est que c'était bien l'un ou l'autre.

» L'un et l'autre indiquaient suffisamment, je pense, que les secrets existant entre ces deux hommes n'avaient rien d'absolument banal...

» Ce qui tendrait à le prouver encore, ce fut le sort réservé à mon visiteur. Il avait trop parlé sans doute, non pas chez moi, qui ne soufflai mot de ce qu'il m'avait dit, mais chez d'autres. Car, peu de temps après, j'appris sa disparition mystérieuse et sa mort. Je ne me rappelle plus son nom. Il est chez moi, dans un tiroir, au bas d'une lettre de sa main. Mais, je revois encore la devise imprimée, en manière de cachet : « *Post mortem nihil* — après la mort, le néant. » Mon éphémère correspondant avait, on le voit, sur l'au-delà, des idées particulières. Il ne devait pas tarder longtemps à les contrôler. »

RETOUR EN FRANCE

DES EXPLORATEURS LIOTARD ET GENTIL

Paris, 10 juillet. — Nous apprenons que M. Liotard, administrateur colonial, qui commandait l'avant-garde de la mission Marchand, serait en route, en ce moment, pour retourner en France.

M. Liotard, fatigué par un très long séjour au Congo et par les rudes épreuves de l'expédition du Haut-Oubangui, a, dit-on, la santé fort ébranlée. C'est ce qui a motivé son retour.

Ceux qui sont au courant des questions coloniales savent quel rôle actif et utile a joué M. Liotard dans l'organisation et la direction de la mission Marchand. C'est un modeste auquel il est bon de rendre un juste hommage à l'occasion.

On nous signale également le retour très proche d'un autre explorateur, celui de M. Gentil, lieutenant de vaisseau dont dernièrement nous avons signalé la brillante mission au lac Tchad.

M. Gentil, qui sera dans quelques jours à Marseille, ramène avec lui une ambassade envoyée par le sultan de Baghirmi auprès du gouvernement français.

DÉPLORABLES PROCÉDÉS

(D'un correspondant particulier)

Paris, 10 juillet. — Poursuivant la vérification des pouvoirs de ses membres, la Chambre a prononcé hier sa première invalidation : celle de M. Turrel, ancien ministre des travaux publics, député de la deuxième circonscription de Narbonne. Elle a prononcé cette invalidation à mains levées et sur la demande même de l'élu. La discussion de l'élection avait pris une telle tournure que M. Turrel a voulu que le suffrage universel jugeât en dernier ressort.

Quelle que soit sa décision, on ne peut que regretter que dans notre pays d'honnêteté, de loyauté et de franchise, des mœurs pareilles à celles qui ont été révélées par les débats puissent s'implanter. L'ardeur de la lutte excuse certes bien des choses, mais il est des procédés, qu'un honnête homme se doit à lui-même de ne pas employer, quoqu'il arrive.

Attaqué par des adversaires sans scrupule, bien avant l'ouverture de la période électorale, barcelé, depuis, chaque jour par ses ennemis acharnés à sa perte et qui travestissent ses paroles et ses actes, dénaturent ses intentions et allèrent même jusqu'à porter contre lui les accusations les plus infâmes, M. Turrel a perdu la tête.

Il a fait publier par un journal ami les « notes du personnel » de son concurrent, M. Berlioz, ancien officier. Comment ce dossier secret était-il venu entre les mains de l'ancien ministre des travaux publics? On l'ignore, mais ce qui paraît établi c'est que c'est bien M. Turrel qui a pris l'initiative de cette publication et en a fourni tous les éléments.

M. Le Hérissé a porté à la tribune un brouillon de l'article incriminé et ce brouillon était de la main même de l'ancien ministre. La façon dont M. Le Hérissé a été mis en possession de ce document vient encore à l'appui de ce que nous disions tout à l'heure : à savoir qu'il est profondément regrettable de voir de pareilles mœurs introduire dans nos luttes politiques.

C'est à la trahison d'un agent électoral de M. Turrel, que le député radical d'Ille-et-Vilaine devait l'arme terrible dont il n'a pas hésité à se servir.

Décidément, il y a trop de vilenies en cette affaire et nous nous en voudrions d'en entretenir davantage nos lecteurs.

Il ne faut pas cependant que l'acte évidemment blâmable de M. Turrel nous fasse oublier les procédés inqualifiables de ses adversaires. Dans une feuille socialiste qui soutenait son concurrent, il a été publié un article infâme dont le titre seul — *L'Exécution d'Agrippine* — était une mortelle injure non pas seulement pour M. Turrel, mais pour une femme, pour une mère!

Pouah! quelles mœurs! quelles mœurs!

M. Turrel s'en fait justice en demandant son renvoi devant le suffrage universel. Nous souhaitons que le corps électoral fasse justice des procédés de ses adversaires en leur infligeant une défaite nouvelle.

H. S.

L'AFFAIRE DREYFUS

LE PROCÈS DES EXPERTS

Paris, 10 juillet. — Le *Matin* annonce que Me Demange, défenseur d'Alfred Dreyfus devant le conseil de guerre, se propose d'adresser à son tour au garde des sceaux une requête en annulation de jugement, requête fondée sur la non-communication à la défense des pièces d'accusation lues à la tribune par M. Cavaignac. Voici le texte du jugement :

« Attendu que dans le n° 87 du journal l'*Aurore*, publié à Paris, date du 13 janvier 1898, dont Perrenx est le gérant, a été inséré sous le titre : *J'accuse*, un article signé Emile Zola dans lequel les demandeurs relèvent comme diffamatoire le passage suivant :

» J'accuse les trois experts en écriture, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement; »

» Attendu qu'en accusant de fraude et de mensonge des citoyens honorables, ayant remplis honnêtement et honnêtement une mission dont ils avaient été officiellement chargés, Perrenx et Zola ont porté une grave atteinte à l'honneur et à la considération de Belhomme, Varinard et Couard ;

» Attendu que la seconde partie de la phrase ne saurait être considérée comme un correctif ou une atténuation du sens parfaitement clair de la première partie.

» Par ces motifs : Condamne Perrenx à 500 francs d'amende; Zola à quinze jours d'emprisonnement et à 2,000 francs d'amende ;

» Mais, attendu que Zola a déclaré à l'audience que, lorsque l'article signé de lui a paru dans l'*Aurore*, il ne connaissait nullement les demandeurs; qu'il n'avait pas eu connaissance de leurs rapports dont les conclusions seules lui avaient été révélées; qu'en écrivant la phrase incriminée, il avait voulu non dénoncer une fraude, à laquelle il ne croyait pas, mais protester contre une erreur de leur part, qu'il considérait comme grossière et flagrante;

» Qu'on doit induire de cette déclaration que Zola n'a pas été, dans une certaine mesure, conscient de l'accusation qu'il formulait contre les demandeurs;

» Le tribunal fait à Zola, en ce qui concerne la peine d'emprisonnement, l'application de la loi Bérenger :

» Et, statuant sur la demande des parties civiles :

» Condamne Perrenx et Zola solidairement à payer à chacun des demandeurs 5,000 fr. de dommages-intérêts.

» Ordonne l'insertion du jugement dans l'*Aurore* et, en outre dans dix journaux au choix des parties civiles, le coût de chaque insertion ne devant pas dépasser 100 fr. »

La lettre du colonel Picquart

L'*Intransigeant* dit qu'interrogé, M. Brisson aurait déclaré qu'il n'avait aucune réponse à faire à la lettre de l'ex-colonel Picquart.

Une nouvelle à confirmer

Quelques unes des citations à témoins délivrées à la requête de M. Emile Zola pour le procès du 18 juillet devant la cour d'assises de Versailles sont parties hier de l'étude de Me Albert Isaïry, huissier, à destination de témoins domiciliés en province.

Mentionnons que, contrairement à ce qui s'est passé pour le procès du 23 mai, aucune citation à témoin ne sera, cette fois, adressée au prisonnier de l'île du Diable.

Les changements de noms

Paris, 10 juillet. — La série recommence M. Maximilien Dreyfus, né à Vienne (Autriche), le 29 juin 1857, demeurant à Paris, 65, rue de la Victoire, se pourvoit auprès du garde des sceaux, à l'effet de changer son nom en celui de Hinstin.

Un article du « Jour »

Sous le titre « Le complot dreyfusard — le plan du syndicat de trahison », le *Jour* publie un long article dont voici à titre de document un extrait :

« Nous pouvons affirmer, et le gouvernement ne l'ignore pas, qu'à la suite des déclarations faites par M. Cavaignac, jeudi, à la Chambre, un émissaire a été envoyé à Schwartzkoppen pour s'entendre avec le chef de l'espionnage allemand sur la réponse à faire aux deux lettres portées à la tribune du Palais-Bourbon et qui, corroborées par beaucoup d'autres, établissent de façon irréfutable la trahison de Dreyfus. Les défenseurs du traître attendent et voudraient provoquer l'intervention du gouvernement allemand avant le commencement du procès Zola à Versailles ».

» Le gouvernement français est sur la trace du complot. Il a déjà entre les mains, nous le savons, assez de preuves pour agir. Il sait que les rapports entre le syndicat et les services des renseignements allemand et italien sont constants et que tout récemment un agent de Schwartzkoppen est venu à Paris où il s'est abouché avec eux. Un des nouveaux ministres, au courant de ces manœuvres, disait hier : « Nous sommes en présence d'une véritable trahison qu'il faudra démasquer et châtier. »

Le *Jour* croit savoir en outre que le syndicat négocie actuellement avec les héritiers de Cornélius Herz pour empêcher la publication de certains documents.

Le *Jour* annonce encore deux autres nouvelles dont nous lui laissons toute la responsabilité, à savoir : 1° que l'arrestation du colonel Picquart serait imminente et opérée avant vingt-quatre heures; 2° que le commandant Esterhazy ne serait traduit devant le conseil d'enquête que pour s'expliquer sur l'altercation suivie de voies de fait qu'il a eue récemment sur la voie publique avec l'ex-colonel Picquart.

La catastrophe de la « Bourgogne »

New-York, 10 juillet. — Une enquête très sérieuse sera faite sur la catastrophe de la *Bourgogne*, tant en ce qui concerne l'accident lui-même que la façon dont les opérations de sauvetage ont été conduites.

Il résulte de la conclusion d'une première enquête faite par le consul général de France M. Bruwaert, qui après avoir fait prêter serment aux survivants de la *Bourgogne*, a reçu leurs dépositions, que le commandant et l'équipage ont fait tout leur devoir.

Le commandant Deloncle, qui se tenait sur le banc de quart, fut grièvement blessé au côté par le bout du mât de beaupré du *Cromartyshire*.

Quoiqu'il ne pût se rendre compte des avaries, le commandant ordonna d'amener les canots de sauvetage et à tous les hommes de l'équipage de rester à leurs postes respectifs. L'ordre fut exécuté avec rapidité, mais les passagers de toutes classes, pris de panique, se ruèrent sur le pont et rendirent ainsi toute manœuvre impossible.

Quatre canots de tribord avaient été brisés par l'abordage et les canots de babord n'ont pu, à l'exception du plus petit, être dégagés en raison de l'inclinaison rapide du navire. Le commandant, le second, les vigies, les chefs mécaniciens sont morts à leurs postes.

Lorsque la *Bourgogne* a sombré, l'équipage s'est jeté à la mer et a pu se sauver en partie.

Dans les trois canots qui avaient pu être mis à la mer et après avoir conduit les personnes sauvées au voilier abordeur à quatre milles du sinistre, nos marins sont allés recueillir les victimes éparses.

Jusqu'à présent aucune réclamation n'a été faite auprès du consul général à New-York et aucun de nos marins n'a été l'objet d'accusations de la part des victimes. Il est à remarquer seulement qu'une vingtaine de marins étrangers rapatriés sur la *Bourgogne* se sont emparés des canots de tribord arrière et n'ont songé qu'à leur salut alors qu'ils eussent pu sauver une trentaine de personnes.

C'est le seul sujet de plainte qui ait été formulé.

New-York, 10 juillet. — Le paquebot transatlantique la *Touraine* parti hier de New-York emmène une partie des survivants de la *Bourgogne*, un très grand nombre de passagers de toutes classes et un chargement important.

La perte de la *Bourgogne* n'a donc eu aucune conséquence sur le départ d'hier, dont la recette est supérieure à celle des départs précédents.

LES REBELLES EN CHINE

Les Français de la presqu'île de Lien-Chang menacés

Hong-Kong, 10 juillet. — On annonce de Canton que les rebelles marchent actuellement vers Kouang-Choueng-Wang, dans la presqu'île de Lien-Chang, dans le but d'attaquer les Français.

Six canonnières sont parties de Canton pour Bakori avec deux ou trois mille hommes de troupes mandchoues qui se rendront à Wu-Choug.

Un certain malaise règne à Canton, où l'on craint que la rébellion prenne une tournure nettement hostiles aux étrangers.

LA GUERRE

AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 10 juillet. — On disait hier à cinq heures qui si Santiago ne capitulait pas, une bataille serait livrée demain. Le général Shafter n'acceptera qu'une capitulation sans condition.

Les prisonniers de guerre de la flotte espagnole sont arrivés à Portsmouth (Etats Unis). A l'arsenal maritime, le contre-amiral en retraite C. Carpentier et le colonel Charles Haywood sont chargés de la surveillance des prisonniers.

A SANTIAGO

On télégraphie de Washington à Londres, à la date d'hier :

« Le général Shafter, commandant les troupes américaines, et le général Linares, commandant la place de Santiago, négocient pour la prolongation de la trêve jusqu'à demain dimanche, à midi.

Le bombardement de Santiago a été suspendu hier, vers midi. On échange les prisonniers. Les Américains ont débarqué de nouvelles troupes.

La destruction de l'escadre Cervera

Madrid, 10 juillet. — Une dépêche de Santiago annonce que des renforts américains sont arrivés.

Une autre dépêche du commandant de la marine à la Havane confirme que le commandant et les officiers de l'*Almirante-Oquendo* sont morts, que le commandant et les officiers des *l'Infanta-Maria-Theresa* sont blessés. Cette dépêche ajoute que le croiseur *Reine-Mercédès* a été détruit dans la baie de Santiago pour barrer l'entrée à l'escadre américaine.

La continuation de la guerre

Madrid, 10 juillet. — Le ministre des affaires étrangères, en sortant du conseil, a déclaré qu'il n'est pas vrai que les négociations soient entamées pour la paix. « Actuellement, dit le ministre, on ne doit parler que de la guerre. »

L'impression générale ici est que les ministres sont en désaccord sur la question de la paix.

L'escadre de l'amiral Camara

Port-Said, 10 juillet. — Cinq navires de guerre et à charbon de l'escadre Camara sont partis pour Carthagène.

L'impression en Angleterre

Londres, 10 juillet. — L'impression générale des cercles anglais qui gardent le plus leur contact avec l'Amérique, c'est que le président Mac Kinley considère la première phase de la guerre comme terminée par l'annulation de la puissance navale de l'Espagne.

« Il y a maintenant comme un point d'arrêt pendant lequel la paix peut être obtenue par l'Espagne, à certaines conditions relativement modérées, mais le gouvernement de la reine régente laisse passer ce moment psychologique. La guerre va entrer dans sa deuxième phase. »

L'amiral Cervera à Portsmouth

New-York, 10 juillet. — Le navire *Saint-Louis*, ayant à bord l'amiral Cervera et d'autres prisonniers, est arrivé à Portsmouth (Amérique) dans la matinée.

Nouvelles du Jour

Le naufrage d'une goëlette. — L'équipage sauvé

Dunkerque, 10 juillet. — Une dépêche arrivée ce matin annonce que la goëlette la *Mouette* a dérivé à la côte et s'est brisée sur les rochers. Fort heureusement, l'équipage a pu être sauvé.

L'Allemagne et la Chine

Pékin, 10 juillet. — Le ministre d'Allemagne insiste pour faire donner à un Allemand la concession de la ligne de Tien-Tsin à Ching-Kiang, dans le cas où le concessionnaire chinois ne parviendrait pas à trouver le capital nécessaire dans le délai prescrit.

A la Chambre italienne

Rome, 10 juillet. — La Chambre a commencé aujourd'hui la discussion des mesures urgentes et temporaires pour le maintien de l'ordre public, savoir :

1° Ratification de l'état de siège ;
2° Remise en vigueur de la loi du domicile forcé ;
3° Ajournement des élections administratives ;
4° Militarisation du personnel des chemins de fer.

La discussion continuera demain.

L'inauguration du monument de M. Leconte de Lisle

Paris, 10 juillet. — On a inauguré aujourd'hui, au Luxembourg, le monument élevé à la mémoire du poète Leconte de Lisle par ses admirateurs et ses amis.

M. Léon Bourgeois, le nouveau ministre des beaux-arts, a assisté à la cérémonie et a prononcé l'éloge de Leconte de Lisle.

Les poètes sont venus ensuite rendre hommage à leur illustre prédécesseur et on a entendu successivement MM. de Heredia, Sully-Prudhomme, Pierre Loys, Edmond Harancourt, etc.

La décentralisation

Paris, 10 juillet. — Sous la précédente législature, les députés de la droite avaient déposé une proposition tendant à réaliser environ cent cinquante millions d'économies annuelles, par une décentralisation dont tous les détails étaient étudiés.

M. de Ramel et ses collègues ont repris cette proposition devenue caduque et l'ont déposée hier sur le bureau de la Chambre.

Le mouvement administratif

Paris, 10 juillet. — On lit dans le *Figaro* :

« Le cabinet a décidé de limiter ses révocations ou mises en disponibilité à trois ou quatre. Parmi les préfets sacrifiés on cite MM. Salmon, de la Marne, Exbrayat, du Gers, Bonzier-Joly, de l'Aude, et le préfet du Cantal.

» Parmi les préfets devant permuter, on cite M. Lutaud, de la Haute-Garonne, qui irait à Nancy, et serait remplacé à Toulouse par M. Viguier, ancien préfet de M. Bourgeois dans la Marne et actuellement dans le Finistère.

» M. Chaudey, qui n'a pas été reçu député de la Haute-Saône, irait nommer préfet des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Fosse, devenu directeur du personnel au ministère de l'intérieur.

» Les mutations de préfets et de sous-préfets paraissent devoir être très rapides. Le mouvement général en préparation, ne sera pas publié avant la clôture de la session. M. Brisson veut, en effet, se soustraire aux sollicitations trop vives et trop répétées de ses amis politiques. Mais le mouvement sera politique, étant les élections des conseils généraux, qui sont fixées, on le sait, au 31 juillet ».

Violent incendie dans le Limousin. — Douze maisons incendiées

Limoges, 10 juillet. — Un incendie d'une grande violence a détruit le village de Theil, commune de Cressat. En dépit des secours et des efforts des habitants des communes voisines pour circonscrire le sinistre, plus de douze maisons ont été dévorées par les flammes. Les pertes sont considérables.

Mlle Cléo de Mérode

On annonce que Mlle Cléo de Mérode va quitter pour toujours l'Opéra. Ses directeurs lui reprocheraient de signer trop volontiers des engagements avec des directeurs de scènes étrangères.

La question de l'ambassade turque auprès du Vatican

Rome, 10 juillet. — La demande de la Turquie pour la création d'une ambassade ottomane près du Saint-Siège, n'a pas obtenu le résultat que les gouvernements de Constantinople et surtout de Berlin espéraient.

Des personnages autorisés assurent qu'en présence de l'attitude énergique des deux grandes puissances, la France et la Russie, le Pape a abandonné l'idée d'agréer la création d'une ambassade turque auprès du Vatican.

Cette décision que l'on croit définitive sera communiquée au Sultan.

Nouvelles d'Italie

Rome, 10 juillet. — Le vote de la Chambre qui a refusé d'accorder les poursuites contre trois députés malgré les conseils du général Pelloux, est considéré comme un échec pour le ministère qui aurait été battu s'il avait posé la question de confiance.

Ce refus de la Chambre frappe sérieusement l'édifice de l'accusation échafaudée par l'autorité militaire de Milan.

On prépare à la Spezzia et à Naples de grandes fêtes pour la réception de l'escadre russe. L'escadre active italienne se réunira tout entière à la Spezzia pour en rehausser l'éclat.

La question des sucres

Berlin, 10 juillet. — On dit ici que les négociations pour régler la question des sucres se poursuivent entre les cabinets de Paris et de St-Pétersbourg.

On croit que les travaux de la conférence pourront être repris dans deux mois.

Agitation à la frontière Mexicaine

New-York, 10 juillet. — Des escadrons de cavalerie sont partis pour la frontière du Mexique pour protéger les Américains contre les partisans de l'Espagne.

ŒUVRE SOCIALE PATRIOTIQUE

Il n'est pas sans intérêts de signaler de temps à autre à l'attention publique les œuvres véritablement sociales; l'une d'elles nous paraît tout particulièrement intéressante à cause du sentiment de justice et de réparation dont elle est empreinte. L'*Œuvre des Pensions militaires* bien que faisant peu de bruit, rend de très nombreux services, les infortunes secourues grâce à ses soins sont innombrables, et plusieurs de nos concitoyens pourraient en attester par expérience. Faisons-là connaître : Son président, le général du génie, Boissonnet, un brave parmi les braves : son secrétaire et fondateur, le comte de Riencourt, un philanthrope comme il en faudrait beaucoup, vouant une partie de sa grande fortune au soulagement de toutes les misères humaines.

L'*Œuvre des pensions militaires* a pour but :

1° D'aider les militaires et marins devenus infirmes par suite de blessures ou de maladies résultant du service, à faire valoir leurs droits aux pensions que la loi leur accorde ;

2° De les renseigner sur les différents secours qu'ils sont susceptibles d'obtenir ;

3° De leur donner des secours en argent.

Elle accorde aussi son appui aux veuves, aux orphelins, et secourt les ascendants de plusieurs fils décédés au service.

Ce qui démontre l'utilité de l'*Œuvre*, c'est qu'en dehors de toutes les personnes qui ont fait directement valoir leurs droits, 7,970 militaires, veufs ou orphelins ont eu recours à elle, pour qu'elle suive leurs intérêts. Sur ce nombre, 2,655 ont paru, examen fait, pouvoir arriver à un résultat utile. Au moment actuel, 801 des postulants ont obtenu des pensions, ou gratifications de réforme renouvelables ou permanentes, ou secours permanents. — Ce résultat peut être évalué à 239,865 fr. de rente viagère, correspondant à 2,398,650 fr. de capital.

Aujourd'hui encore l'*Œuvre* dirige et *souvent avec succès* les démarches des nombreux militaires blessés ou infirmes de la guerre de 1870. Elle a de plus à s'occuper des soldats rentrés blessés ou infirmes de nos campagnes récentes en Algérie, en Tunisie, au Sénégal, au Tonkin et à Madagascar, dont elle reçoit chaque jour de nouvelles demandes, provenant de ceux dont les infirmités persistent après leur retour dans leurs foyers. Enfin, elle s'occupe aussi des militaires blessés, en temps de paix, dans les services commandés.

Le nombre des veuves de militaires et principalement de marins qui s'adressent à l'*Œuvre* est considérable. Rien que dans les huit dernières années, de 1889 à 1897, le nombre des pourvois que l'*Œuvre* a introduits pour elles devant le Conseil d'Etat s'est élevé à *quatre-vingt-treize!*

La somme des secours distribués au cours de l'année 1897 est de 51,388 fr. 1,178 personnes se sont partagé ces secours. 1,069 secours ont été donnés *à titre permanent* 707 *à titre éventuel*. Ces chiffres démontrent que l'*Œuvre* ne voit pas diminuer le nombre de ceux qui s'adressent à elle, et font comprendre combien il importe de soutenir et augmenter le taux des recettes pour permettre de faire face aux nouvelles obligations que crée la découverte incessante de nouvelles victimes intéressantes du service militaire sans rémunération de l'Etat. L'*Œuvre* a reçu 431 nouvelles demandes en 1897.

La liste des succès obtenus par l'*Œuvre des Pensions militaires* en 1897 atteste, comme les précédentes, le bon bienfaisant et pratique qu'elle poursuit. — Neuf des clients de l'*Œuvre* ont obtenu la pension de retraite. Il ont reçu la gratification de réforme renouvelable ou ont été remboursés dans la jouissance de cette gratification. Trois reçoivent un secours permanent. Enfin, grâce aux conseils de l'*Œuvre*, un officier en retraite, amputé, a obtenu sa nomination de Chevalier de la Légion d'honneur. Le chiffre des sommes ainsi obtenues de l'Etat représente 8,421 fr. de rente.

Nous prévenons ceux des anciens militaires qui auraient éprouvé des difficultés ou des refus que M. G. Labutte, officier délégué de l'Œuvre pour le département se rendra à la mairie de Roubaix prochainement pour y recueillir les demandes et réclamations des intéressés.

Dernière Heure

De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

Les offres de capitulation du général Torral Prolongation de l'armistice

Santiago, 11 juillet. — Un peu avant midi, les parlementaires espagnols ont apporté dans les lignes américaines une lettre par laquelle le général Torral offrait de capituler pourvu qu'il fût permis aux troupes espagnoles de se retirer avec leurs armes et leurs drapeaux.

Le général Shaffer repoussa cette proposition, mais en attendant une réponse de Washington il prolongea provisoirement l'armistice.

Les troupes américaines sont généralement en bonne santé, quoiqu'un certain nombre de soldats soient frappés de la malaria

Les propositions espagnoles repoussées

Washington, 11 juillet. — Le secrétaire de la guerre a conféré hier, jusqu'après minuit, avec M. Mac Kinley et il a dit que les propositions de capitulation du général Torral ne pouvaient pas être acceptées.

Il est probable que le bombardement va recommencer immédiatement.

Il est probable que le *Iowa* sera remplacé par un autre vaisseau dans l'escadre de l'amiral Watson, à cause des avaries qu'il a reçues.

L'attitude des puissances

Washington, 11 juillet. — L'ambassadeur des Etats-Unis à Rome, qui se trouve de passage à Washington, a informé son gouvernement que toutes les puissances européennes font des efforts pour amener l'Espagne à demander une paix honorable.

Il a dit que ni l'Italie, ni l'Angleterre n'interviendraient aux Philippines; l'Angleterre désirerait au contraire voir les Etats-Unis s'établir aux Philippines; mais l'Allemagne serait disposée à faire une démonstration plus sérieuse que toute autre puissance aux Philippines.

Destruction d'un transatlantique espagnol

La Havane, 11 juillet. — Le transatlantique *Alfonso XII*, qui était poursuivi par trois croiseurs américains en vue de Cienfuegos, gagna de l'avance et s'enfuit vers l'île des Pins.

Il rencontra à huit milles de la Havane trois autres croiseurs qui lui barrèrent le chemin et il s'échoua pour sauver sa cargaison et ne pas tomber aux mains des Américains. Il repoussa une embarcation américaine qui venait tenter de le torpiller. Le navire a été détruit par l'incendie causé par les obus américains. Quelques marins de l'équipage sont arrivés à la Havane.

Key-West, 11 juillet. — Les Américains n'ont pas pu s'approcher de l'*Alfonso XII* à cause de la fusillade très rapide partie du bord et des batteries de Mariel. Ils n'ont pas pu s'assurer s'il s'agissait du croiseur ou du transatlantique de ce nom.

Le bombardement de Santiago. — Résistance des Espagnols. — Les conditions de la capitulation. — Les pourparlers du pape.

Le correspondant du *Daily Mail* à Washington dit que le bombardement de Santiago a recommencé hier soir. On attend des nouvelles avec impatience; on attend aussi des nouvelles de l'armée. On ne croit pas que l'infanterie prenne part à l'action si ce n'est pour assurer la protection des canons.

Des espions cubains disent que les Espagnols se préparent à faire une défense désespérée; ils résisteront maison par maison dans la ville. Le général Linarès dit qu'il ne capitulera jamais.

Il se félicite d'être débarrassé des vingt mille habitants de Santiago que les Américains sont obligés de nourrir. La condition de ces réfugiés à El Caney est terrible. Ils sont presque sans nourriture et la Croix-Rouge ne peut rien pour eux.

Grand nombre de femmes ont des bijoux et souvent de l'argent, et néanmoins beaucoup meurent de faim, si riches soient-elles.

L'armée du général Shafter entoure complètement la ville. Pendant qu'il attaque la ville par terre, l'amiral Sampson se prépare à la bombarder également.

Les démarches du Pape

Le correspondant du *Daily Mail* à Rome dit que les tentatives faites par le Pape en faveur de la paix sont prématurées; il ne paraît pas probable qu'il obtienne un résultat favorable, en effet, les partisans de la paix en Espagne ne semblent pas être assez nombreux pour faire réussir les efforts du Pape.

Les vues du président

Le correspondant du *Daily Mail* à New-York dit tenir de source officieuse que les vues du président Mac-Kinley à propos de la capitulation de Santiago sont capitulation absolue, sans condition et de l'armée du général Linarès. Pour l'obtenir, a dit le président, on enverra, s'il le faut, les 250,000 hommes que le Congrès a mobilisés.

L'armistice

Le correspondant du *Daily News* à New-York dit que l'intention prêtée aux Espagnols de demander un armistice de dix jours n'aura pas de succès.

Au conseil des ministres espagnols

Madrid, 11 juillet. — Au conseil qui a été tenu aujourd'hui, les ministres ont reçu communication d'un télégramme du maréchal Blanco qui énumère les moyens de défense dont il dispose.

Quelques-uns des ministres interrogés à la sortie du conseil ont formellement déclaré qu'ils ne s'étaient pas occupés de la question de la paix, attendu, ont-ils ajouté, que la guerre est le principal objet des délibérations du gouvernement.

La question de la paix

Madrid, 11 juillet. — Le *Correo* et la *Correspondencia* sont partisans de la fin de la guerre, mais les journaux militaires publient des articles très violents contre tout projet de paix.

Le *Heraldo* dit : Peut-on abandonner Cuba, quand l'armée des volontaires se montre décidée à combattre?

Le ministre n'a encore pris aucune décision dans le but d'entamer des négociations. Il est probable que lorsqu'il voudra le faire, il soumettra à la régente la question de confiance.

Santiago bombardé de nouveau

Washington, 11 juillet. — Le ministre de la guerre vient d'être informé que le bombardement de Santiago est commencé.

Le successeur du duc d'Aumale

Paris, 11 juillet. — Le sculpteur-écrivain M. Guillaume, membre de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie française, après un séjour de quelques semaines à Paris, pendant lesquelles il a reçu d'innombrables félicitations, vient de retourner à Rome, où, on le sait, il dirige l'Académie nationale de France.

Il reviendra dans quelques semaines pour prononcer, sous la coupole, l'éloge de son prédécesseur le duc d'Aumale.

Rappelons que le prince et lui étaient du même âge. Le duc d'Aumale naquit le 16 janvier 1822 et M. Guillaume le 4 juillet de la même année. Ils avaient l'un pour l'autre une grande affection. Aussi, dans le monde académique, est-on persuadé que le discours du nouvel immortel ne peut manquer d'être du plus grand intérêt.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du lundi 11 juillet

Présidence de M. Deschanel, président

La séance est ouverte à deux heures.

L'ordre du jour appelle le rapport de la commission de surveillance des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations.

Les membres de la commission sont introduit puis reçoudits avec le cérémonial accoutumé, après que M. Gouin, sénateur, président, a déposé le rapport et que acte a été donné de ce dépôt.

L'élection de M. Albert Masurel

L'élection de la huitième circonscription de Lille est inscrite à la suite de l'ordre du jour, après le dépôt de son rapport par M. Drake.

SÉNAT

Séance du lundi 11 juillet

Presidence de M. Loubet, président

La séance est ouverte à deux heures.

Le Président tire au sort le département qui sera appelé à élire un sénateur en remplacement de M. Buffet, sénateur inamovible décédé.

C'est le département de Saône-et-Loire qui est désigné.

On procède au scrutin pour la nomination d'un vice-président du Sénat en remplacement de M. Peytral, nommé ministre des finances, démissionnaire.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMETRE	BAROMÈTRE Lundi 11 juillet 1898.	
Minuit	12° au-dessus	773 m/m	Beau temps
1 heure matin	12° »	773 m/m	»
2 heures